

Annexe aux comptes

	2022	2021
Généralités		
Principes comptables :		
Les comptes annuels sont établis en conformité avec les articles 957 et suivants du Code des obligations ainsi que le règlement du 20 juin 2018 sur les finances de l'Etablissement cantonal d'assurance des bâtiments.		
Tous les placements financiers sont comptabilisés à la valeur boursière à l'exception des obligations détenues en direct qui sont comptabilisées à la valeur nominale ou boursière si celle-ci est inférieure au nominal.		
Les immeubles figurent au bilan à leur valeur résiduelle, après amortissements.		
Les autres immobilisations corporelles telles que le mobilier, l'équipement informatique et les véhicules sont amorties entièrement lors de l'année d'acquisition.		
Personnel		
Les salaires et charges sociales se montent à :	10 255 531	9 278 371
Les honoraires et frais des estimateurs se montent à :	2 655 840	2 535 888
L'effectif du personnel (équivalent plein temps) est de :	76.3	68.8
Gestion des risques		
L'Etablissement a procédé en 2022 à une revue de la gestion des risques. Cette analyse a été présentée et validée par le Conseil d'administration en date du 1er décembre 2022.		
Engagements		
Union Intercantonale de réassurance (UIR)	14 051 600	13 911 000
Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg	6 682 102	7 130 581
Organe de révision		
Honoraires de révision	14 001	14 001
Autres honoraires	-	-
Placements en capitaux		
Le rapport entre la réserve de fluctuation de titres et le total des placements en capitaux est de 13.3% au 31.12.2022 (19.5% au 31.12.2021)		
Selon le règlement de placement, le taux maximum est de 20%		
Informations complémentaires sur les comptes		
Dissolution de provisions par compensation de charges effectives se trouvant au compte de résultat :		
Provision CPPEF	-97 190	-1 874 679
Provision fonds de rénovation des immeubles	-195 000	-590 000
Provisions spécifiques : ^①		
Dissolution de provision excédentaire CPPEF	-	-274 994
Attribution de provisions	2 348 000	8 590 000
	<u>2 348 000</u>	<u>8 315 006</u>